

# COMPTES ANNUELS

(consolidation)

Exercice comptable du : 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011

Durée : 12 mois

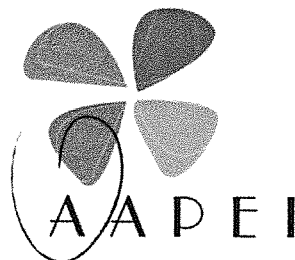
**A.A.P.E.I.**

114, rue de la Chalouère

49000 ANGERS

N° SIRET : 786 103 515 00379

Forme Juridique : Association



Association Angevine de Parents d'Enfants en situation de handicap  
Tél : 02.41.43.93.65 - Fax : 02 41.60.11.87 - Mail : [contact@aapei49.fr](mailto:contact@aapei49.fr)

***BILAN ET  
COMPTE DE RESULTAT  
SYNTHETIQUES***

## CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF

Dossier : 001 CONSO - AAPEI CONSOLIDATION 01 à 29 - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec

Libellé	Montant brut 31/12/2011	Amort. et prov. 31/12/2011	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	52 047	25 988	26 058	32 899
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains	510 339	11 698	498 641	503 566
Constructions	10 304 809	3 561 469	6 743 340	6 869 963
Installations techniques, matériels et outillage	806 515	610 619	195 895	191 315
Autres immobilisations corporelles	1 567 244	1 145 126	422 118	415 472
Immobilisations corporelles en cours	326 360		326 360	70 996
<b>Immobilisations Financières :</b>				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 710		5 710	
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 499		2 499	2 654
<b>TOTAL I</b>	<b>13 575 522</b>	<b>5 354 900</b>	<b>8 220 622</b>	<b>8 086 865</b>
<b>Comptes de liaison (1)</b>				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours :</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>672</b>		<b>672</b>	<b>150</b>
<b>Créances (2) :</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	72 758	4 940	67 818	224 169
Autres créances	121 660		121 660	184 116
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>2 011 101</b>		<b>2 011 101</b>	<b>5 045 898</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>9 118 764</b>		<b>9 118 764</b>	<b>6 056 325</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>41 487</b>		<b>41 487</b>	<b>45 613</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>11 366 441</b>	<b>4 940</b>	<b>11 361 501</b>	<b>11 556 271</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices IV</b>				
<b>Primes de remboursement des obligations V</b>				
<b>Ecart de conversion (actif) VI</b>				
<b>TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)</b>	<b>24 941 963</b>	<b>5 359 840</b>	<b>19 582 123</b>	<b>19 643 135</b>
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : ..... Dont à plus d'un an : 2.748 €				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

**CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF**

Dossier : 001CONSO - AAPEI CONSOLIDATION 01 à 29 - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Ave

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>5 365 484</b>	<b>5 361 407</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise :</b>		
Dons et legs	546 084	471 003
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	1 379 498	1 379 498
<b>Réserves :</b>		
Excédents affectés à l'investissement	2 283 519	2 152 161
Réserves de compensation	1 016 038	559 424
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	1 131 890	1 352 430
Autres réserves	111 008	111 008
<b>Report à nouveau (gestion non contrôlée)</b>	<b>195 710</b>	<b>-80 702</b>
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs</b>	<b>-347 249</b>	<b>-347 249</b>
<b>Résultat sous contrôle de tiers financeurs</b>		
<b>Dépenses non opposables aux tiers financeurs</b>	<b>-62 793</b>	<b>-44 046</b>
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)</b>	<b>171 508</b>	<b>955 820</b>
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>	<b>787 899</b>	<b>839 076</b>
<b>Provisions réglementées :</b>	<b>19 647</b>	<b>19 647</b>
dont Couverture du besoin en fonds de roulement		
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	19 647	19 647
Droit des propriétaires		
<b>TOTAL I</b>	<b>12 598 244</b>	<b>12 729 479</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	<b>212 477</b>	<b>306 428</b>
<b>Provisions pour charges</b>	<b>66 863</b>	<b>129 787</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>294 918</b>	
<b>TOTAL III</b>	<b>574 258</b>	<b>436 216</b>
<b>DETTES (3)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 026 036	5 167 941
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs	8 012	1 251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	258 597	261 193
Dettes sociales et fiscales	1 030 789	989 200

**CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF**

Dossier : 001CONSO - AAPEI CONSOLIDATION 01 à 29 - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Ave

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	83 651	57 537
Autres dettes (5)	178	91
Produits constatés d'avance	2 360	228

<b>TOTAL IV</b>	<b>6 409 621</b>	<b>6 477 441</b>
-----------------	------------------	------------------

<b>Ecart de conversion (passif)</b>	<b>TOTAL V</b>	
-------------------------------------	----------------	--

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>(I +II+III+IV+V)</b>	<b>19 582 123</b>	<b>19 643 135</b>
---------------------	-------------------------	-------------------	-------------------

(1) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : .....		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an : ..... Dont à moins d'un an : .....		
(5) Dont fonds des majeurs protégés : .....		

**CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES**

Dossier : 001CONSO - AAPEI CONSOLIDATION 01 à 29 - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec

<b>CHARGES</b>	<b>Exercice 2011</b>	<b>Exercice 2010</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises Variation de stock	18 761	21 243
Achats de matières premières et fournitures Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	426 750	292 641
Services extérieurs et autres	2 227 997	2 147 730
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	622 859	589 727
- autres	39 241	34 915
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	5 849 055	5 379 935
- charges sociales	2 494 694	2 349 127
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	448 652	445 413
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	4 940	
- pour risques et charges d'exploitation	129 679	184 853
Autres charges	565 265	476 311
<b>TOTAL I</b>	<b>12 827 891</b>	<b>11 921 896</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	14 436	10 990
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL II</b>	<b>14 436</b>	<b>10 990</b>

**CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES**

Dossier : 001CONSO - AAPEI CONSOLIDATION 01 à 29 - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec

<b>CHARGES</b>	<b>Exercice 2011</b>	<b>Exercice 2010</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	7 559	1 151
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	702	4 108
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	75 081	10 768
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	294 918	
Impôts sur les sociétés		
<b>TOTAL III</b>	<b>378 259</b>	<b>16 027</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>13 220 586</b>	<b>11 948 912</b>
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>	<b>171 508</b>	<b>955 820</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>13 392 095</b>	<b>12 904 733</b>

**CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS**

Dossier : 001CONSO - AAPEI CONSOLIDATION 01 à 29 - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec

PRODUITS	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services		
- divers	51 313	50 019
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée	300	
Dotations et produits de tarification	11 664 372	11 733 720
Subventions d'exploitations et participations	254 672	283 274
Reprises sur amortissements et provisions	287 750	97 418
Transferts de charges	2 016	
Autres produits	966 306	631 967
<b>TOTAL I</b>	<b>13 226 729</b>	<b>12 796 398</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	24 666	208
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	50 782	10 768
<b>TOTAL II</b>	<b>75 448</b>	<b>10 976</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	21 005	9 154
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	68 912	88 205
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
<b>TOTAL III</b>	<b>89 918</b>	<b>97 359</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>13 392 095</b>	<b>12 904 733</b>
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>13 392 095</b>	<b>12 904 733</b>





# Annexe

**Au Bilan, avant répartition, de l'exercice clos  
Le 31 décembre 2011**

**Et au Compte de Résultat, sous forme de liste,  
Du 01/01/2011 au 31/12/2011**

☞ Total du bilan AAPEI (sans Synergie et sans Vie Associative)	<b>19.582.123,41 €</b>
☞ Résultat de l'exercice (Excédent)	<b>171.508,31 €</b>
☞ Durée de l'Exercice	<b>1 An</b>

*Les notes et tableaux ci-après  
font partie intégrante des comptes annuels*

# Principes et Méthodes comptables

## ① Principes Généraux

Les documents dénommés Etats Financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Les normes comptables concernant les Etablissements et Services médico-sociaux sont redéfinies à partir du 01/01/2007 par le Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

## ② Les Méthodes Comptables Utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

☞ Immobilisations Corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés selon le système linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée.

## Règles comptables relatives aux Actifs et aux Amortissements

Les règles comptables relatives aux actifs et aux amortissements par composants, issues des règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06 s'appliquent de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des éléments principaux qui les composent (composants) et qui ont une durée réelle utilisation différente de l'immobilisation principale. Seuls les composants représentant un élément substantiel d'une immobilisation doivent être modifiés.

Aucun retraitement des immobilisations n'a été effectué avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007, malgré l'identification de composants sur les immeubles. La DASS ne voulait pas revenir sur les investissements passés et financés.

Pour les immobilisations acquises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 (dont les amortissements commencent à courir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008), la méthode d'amortissements par composant est appliquée. Ainsi, les immobilisations décomposables à l'origine sont amorties sur la durée réelle d'utilisation propre à chaque composant. Les durées retenues sont précisées dans le tableau qui suit.

Structures et ouvrages assimilés	<b>A</b>	50 ans	+/- 20%
Menuiseries extérieures	<b>B</b>	25 ans	+/- 20%
Chauffage	<b>C</b>	25 ans	+/- 20%
Étanchéité	<b>D</b>	15 ans	+/- 20%
Ravalement avec amélioration	<b>E</b>	15 ans	+/- 20%
Électricité	<b>F</b>	25 ans	+/- 20%
Plomberie / sanitaire	<b>G</b>	25 ans	+/- 20%
Ascenseurs	<b>H</b>	15 ans	+/- 20%

### Particularité sur le calcul de l'amortissement :

La règle veut qu'un amortissement soit pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir, selon la règle du prorata temporis.

Antérieurement, par mesure de simplification et de gestion budgétaire annuelle basée sur l'année civile, la DASS demandait que l'amortissement soit calculé à partir du début de l'exercice suivant la date de mise en service. Cela permettait de calculer les dotations en annuités pleines pendant toute la période d'amortissement.

A compter du 01/01/2010, nous retournons à la règle comptable.

### Particularité sur le mode de financement :

La méthode classique : nous avons recours aux amortissements pour renouveler notre parc d'immobilisations. La DASS finance certaines immobilisations grâce à des enveloppes budgétaires nommées subventions qui viennent en contre partie de nos investissements.

Nous considérons deux types de subventions :

- En 1026 : Les subventions d'investissements, biens renouvelables. Les sommes enregistrées dans ces comptes permettent un investissement qui pourra lui, être renouvelé et générera donc des amortissements alors que la subvention elle ne générera aucun amortissement.
- En 131 : Les subventions d'investissements. Les sommes enregistrées dans ces comptes permettent un investissement qui ne pourra pas être renouvelé par le biais des amortissements. Nous amortissons donc également cette subvention de façon à ne générer aucun financement à venir grâce à cette subvention exceptionnelle.

### *☞ Créances.*

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la méthode comptable.

### *☞ Valeurs Mobilières de Placement.*

Les placements de trésorerie sont établis :

⇒ BNP PARIBAS : Sous forme de SICAV qui sont non soumises à fiscalité si la vente est supérieure au prix d'achat.

⇒ BPA : Mandat de gestion sous forme de SICAV qui sont non soumises à fiscalité si la vente est supérieure au prix d'achat, et de Comptes à Terme (CAT).

⇒ Crédit Coopératif : Certificat de Dépôt Négociable (CDN).

## **② bis - Changement de Méthodes d'Evaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## **③ Informations Complémentaires**

Les spécificités relatives aux traitements comptables :

- a) - Du résultat de l'Association.
- b) - Les Fonds Propres de l'AAPEI.
- c) - Les Fonds de placements non imposables.

- d) - Les autre Réserves.
- e) - Les Subventions d'investissements
- f) - Les Provisions pour risques et charges
- g) - Présentation spécifiques de certains comptes de résultats.
- h) - Droit Individuel de Formation
- i) - Règles applicables aux établissements Sociaux et Médico-sociaux à compter de 2007.
- j) – Engagements hors bilan
- k) – Autres informations

### **a) - Le Résultat de l'Association.**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, l'AAPEI est passée en financement de CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyen). Il n'y a plus de reprise de résultat des années antérieures, le résultat de l'exercice 2011 correspond aux charges et produits engagés durant l'année. Le résultat de l'année 2009 (reçu en 2011) a fait l'objet de modification de la part de l'ARS. Les réserves ont bougé en conséquence. L'excédent de l'année 2010 a été affecté en concordance avec les propositions faites en décembre 2011, puis en mars 2012, sur les comptes administratifs 2010.

### **b) – Les Fonds Propres AAPEI**

. Le compte 1021	
Les fonds propres de l'Association	<b>125.973,96 €</b>
Les fonds propres AAPEI CPOM	<b>13.161,73 €</b>

Ces fonds proviennent des fonds propres de l'Association, depuis la création de l'AAPEI jusqu'en 1985, date à laquelle la DASS a cessé de redonner 1/3 du résultat excédentaire des différents établissements.

### **c) – Fonds de placements non imposables**

Fonds de placements non-imposables	<b>546.084,36 €</b>
------------------------------------	---------------------

Ces fonds propres proviennent des cessions et des placements bancaires SICAV, non soumis à fiscalité.

#### d) - Les Autres Réserves

<b>10682000 Excédent affecté aux investissements</b>	<b>2.283.519,08 €</b>
<b>10685000 Réserve de trésorerie AAPEI (1)</b> Dont JEA – CAFS DDSS	<b>517.460,59 €</b>
<b>10685100 Réserve de trésorerie construction</b>	<b>0 €</b>
<b>106852 à 106855 Réserve trésorerie (1)</b> Sté Gle Guiberdière- Ancienne Halte	<b>26.485,00 €</b>
<b>106859000 Réserve de trésorerie DASS (1)</b> 1/3 des excédents AAPEI depuis sa création	<b>587.943,94 €</b>
<b>106861 Réserve de compensation DASS</b> Résultats excédentaires affectés par la DASS pour financer des déficits.	<b>733.820,39 €</b>
<b>10687000 Réserve de compensation (amortissements)</b>	<b>282.217,73 €</b>
<b>10683 Réserve Fonds dédiés RTT AAPEI</b> Réserve DASS ARTT données dans le cadre du CPOM à l'AAPEI afin de renforcer les provisions de salaires CET, les provisions de départs à la retraite, les investissements.	<b>111.008,36 €</b>

(1) Les résultats 2009 et 2010 sont venus affecter les réserves de trésorerie.

#### e) - Les Subventions d'Investissements

<u>Le compte 1026</u> « Les subventions d'investissements biens renouvelables » (voir explication du libellé de ce compte en page 2 des annexes) pour l'Association est chiffré pour un montant total de :	<b>5.226.348,10 €</b>
<u>Le compte 103613</u> Subvention biens renouvelables. - DASS Financement IME La Chalouère	<b>1.224.776,00 €</b>
<u>Le Compte 103614</u> Subvention Biens renouvelables - REGION Financement IME La Chalouère	<b>119.221,00 €</b>
<u>Le compte 103600</u> « Différences sur réalisations de biens » fonctionne et est utilisé de la même manière que le compte précédent. La provenance des sommes de ce compte vient de cessions de biens ou d'immobilisations sur lesquels nous avons fait des bonus et ces bonus sont réutilisés pour les investissements. Montant de ces comptes :	<b>35.501,33 €</b>
<u>Le compte 131</u> « Les subventions d'investissement » comprenant les subventions de taxe d'apprentissage (voir explication du libellé de ce compte en page 2 des annexes) pour l'Association est chiffré pour un montant total de : Ces subventions sont amorties pour : Soit un total net de :	<b>1.176.510,47 €</b> <b>- 388.611,90 €</b> <b>787.898,57 €</b>

#### **f) -Les Provisions pour Risques et Charges, et les fonds dédiés**

<u>Les provisions réglementées</u> qui regroupent les différences excédentaires sur réalisations de biens. Ces bonus financiers ont été partiellement réutilisés. Le montant s'élève à :	<i>19.647,27 €</i>
<u>Les provisions pour risques.</u> Il s'agit de provisions faites en prévention du compte épargne temps des salariés directeurs établissements et des rappels salaires. Le Montant s'élève à :	<i>212.477,36 €</i>
<u>Les provisions pour charges et travaux.</u> Il s'agit de provisions accordées par la DASS dans le but de financer des charges ou travaux qui peuvent être répartis sur plusieurs exercices :	<i>66.863,46 €</i>
<u>Les fonds dédiés :</u> Ils permettent le suivi des recettes perçues dans le cadre du projet expérimental de l'amendement Creton :	<i>294.917,62 €</i>

#### **g) - Présentation spécifique de certains comptes de résultats**

Nous vous apportons les précisions suivantes pour la lecture des comptes annuels :

Le coût de service de la "Cuisine Centrale" est détaillé dans chaque poste de charges le concernant et fait l'objet d'une répartition sur les établissements consommateurs via le compte 628210 par la contrepartie d'un compte de produits 7588810. Le coût du Siège Social fonctionne sur le même modèle.

#### **h) – Droit Individuel de Formation**

Le nombre d'heures acquis au Droit Individuel de Formation pour l'ensemble des salariés de l'AAPEI présents au 31/12/2011 est de ***15.723,01 Heures.***

## i) – Règles applicables aux établissements Sociaux et Médico-sociaux à compter de 2007

### Textes :

- Avis CNC du 4 mai 2007
- Instruction n° DGAS/SD5B/200/319 <DU 17 AOÛT 2007

- La comptabilisation des congés payés :

Jusqu'au 31/12/2006 l'AAPEI, parce que financée par la DASS, ne répondait pas à la réglementation comptable en ce qui concerne la comptabilisation des congés payés. Les nouvelles dispositions sont les suivantes :

\*Constatation de la dette pour congés payés antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2007 en débitant le compte 11400 « Fonds Propres Quote- part de congés payés non financés » par un compte de la classe 48861 « dette pour congés à payer ».

*Le montant comptabilisé au 31/12/2011 est de 347.249 €.*

Cette somme correspond aux provisions pour congés payés effectuées au 31/12/2006, non financées par la DASS, sur lesquelles sont venues s'imputer les variations négatives des établissements. Le montant vient donc en diminution des Fonds Propres de L'Association.

\*A partir de l'année 2007 constatation de la dette pour congés payés **dans un compte de charges 64 « charges de personnel CP »** par un compte de la classe 4 « Dette pour congés à payer ».

\*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la variation positive des charges non financée par la DASS est comptabilisée dans un compte 116-2 « Dépenses non opposables au tiers financeurs ». Ainsi le résultat corrigé est conforme au résultat Administratif.



## **j) – Engagements hors bilan**

- **Les engagements retraite :**

Evaluation du montant des indemnités de fin de carrières au 31 décembre 2011 pour l'AAPEI (tenant compte de la convention collective du 15 mars 1966) :

- <u>pour 243 salariés AAPEI</u>	Brut :	659.726 €
	Charges :	<u>263.891 €</u>
	<b>Total :</b>	<b>923.617 €</b>

- **Les contrats de Crédit Bail :**

- IME P. Gauguin 2 véhicules sont en crédit bail pour un montant total en 2011 de : 7.600,43 €.
- IME La Chalouère 2 véhicules sont en crédit bail pour un montant total en 2011 de : 8.575,20 €.
- IEM Les Tournesols 1 serveur est en crédit bail pour un montant total en 2011 de : 162,68 € (contrat fini le 1<sup>er</sup> trimestre 2011).
- EEAP Le Bocage 1 serveur est en crédit bail pour un montant total en 2011 de : 325,40 € (contrat terminé le 1<sup>er</sup> trimestre 2011).

## **k) – Autres informations**

### **Informations relatives à la rémunération des dirigeants :**

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 239.581,28 € brut en 2011.

### **Informations relatives aux honoraires du Commissaire aux Comptes :**

En application des dispositions de l'article R. 123-198 du Code de Commerce, relatif aux obligations comptables applicables aux personnes morales, le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice doit être mentionné dans les états financiers.

Pour 2011, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes sur l'exercice écoulé est comptabilisé pour 5.226,52 € TTC.

#### 4) ETATS ANNEXES

##### 4-1) TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	52.632,70	0	586,04	52.046,66
Immobilisations corporelles	13.327.934,80	577.432,99	390.101,95	13.515.265,84
Immobilisations financières	2.654,36	6.105,00	550,00	8.209,36
<b>TOTAL</b>	<b>13.383.221,86</b>	<b>583.537,99</b>	<b>391.237,99</b>	<b>13.575.521,86</b>

##### 4-2) TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	19.734,15	6.840,08	586,04	25.988,19
Immobilisations corporelles	5.276.622,94	441.811,65	389.522,94	5.328.911,65
Immobilisations financières	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5.296.357,09</b>	<b>448.651,73</b>	<b>390.108,98</b>	<b>5.354.899,84</b>

##### 4-3) TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	19.647,27	0	0	19.647,27
Provisions pour risques	306.428,19	130.875,39	224.826,22	212.477,36
Provisions pour charges	129.787,31	0	62.923,85	66.863,46
Provisions pour dépréciations	0	4.940,00	0	4.940,00
<b>TOTAL</b>	<b>455.862,77</b>	<b>135.815,39</b>	<b>287.750,07</b>	<b>303.928,09</b>

#### 4-4) ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances à moins 1 an	Échéances	
à plus 1 an	à plus 5 ans							
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres	8.209		8.209	- à 2 ans au maximum à l'origine	4.686.766	4.686.766		
<u>Créances de l'actif circulant</u>				- à plus de 2 ans à l'origine	339.270	27.852	109.255	201.839
Créances clients et comptes rattachés	72.758	70.010	2.748	Emprunts et dettes financières divers (2)				
Autres	122.332	122.332		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258.597	258.597		
Charges constatées d'avances	41.487	15.328	26.159	Dettes fiscales et sociales	1.030.789	1.030.789		
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	83.651	83.651		
				Autres dettes	8.190	8.190		
				Produits constatés d'avance	2.360	2.360		
<b>TOTAL</b>	<b>244.786</b>	<b>207.670</b>	<b>37.116</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6.409.621</b>	<b>6.098.527</b>	<b>109.255</b>	<b>201.839</b>
<b>(1) Prêts accordés en cours d'exercice</b>				<b>(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice :</b>	<b>0</b>			
<b>Prêts récupérés en cours d'exercice</b>				Emprunts remboursés en cours d'exercice :	<b>26.628</b>			

#### **4-5) PRODUITS A RECEVOIR**

- Usagers = 616 €.
- Fournisseurs-Anp = 73 €.
- Rembt IJ = 11.782 €.
- Rembt formations = 41.832 €.
- Aide à l'emploi = 1.658 €.
- Subventions = 65.698 €.
- Divers = 984 €.

#### **4-6) CHARGES A PAYER**

- Intérêts courus sur emprunts = 323 €.
- Usagers-Aae = 8.012 €.
- Fournisseurs-Fnp = 34.113 €.
- Congés à payer = 262.668 €.
- Charges sociales = 148.855 €.

#### **4-7) CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

- Charges d'exploitation sur l'exercice = 15.328 €.
- Charges d'exploitation antérieures = 26.159 €.
- Charges financières = Néant.

#### **4-8) PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

- Indemnité journalières S.S. = 568 €.
- Acompte Rectorat = 995 €.
- Rembt Maif / sinistre = 797 €.

#### 4-9) TABLEAU DES RESULTATS

<b>ETABLISSEMENTS</b>	<b>RESULTATS 2011 (exprimé en €)</b>
SIEGE SOCIAL	- 25.917
IME LA CHALOUERE	13.840
IMPRO MONPLAISIR	36.866
SESSAD M. YOURCENAR	5.280
IEM LA GUIBERDIERE	2.335
SESSAD ARBORETUM	42.273
CAFS	- 3.678
IEM LES TOURNESOLS	113.332
EEAP LE BOCAGE	39.773
IME PAUL GAUGUIN	-48.401
LA PASSERELLE	0
CUISINE CENTRALE	0
SESO	266
<b>RESULTAT ESMS ARS =</b>	<b>+ 175.968</b>
JEA	- 458
DDSS - CAFS	- 4.001
<b>RESULTAT CONSOLIDE =</b>	<b>+ 171.508</b>
VIE ASSOCIATIVE	- 3.332
SYNERGIE	- 3.356
<b>RESULTAT SUPER CONSOLIDE =</b>	<b>+ 164.821</b>

#### 5) INFORMATION A CARACTERE FISCAL

Néant.

#### 6) INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (bénévolats, mises à disposition.....)

Néant.

#### 7) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Des procédures prud'homales sont en cours au 31/12/2011 pour lesquelles aucune provision n'a été constituée. La direction générale estime que les sommes demandées ne sont pas justifiées.

***ENGAGEMENTS FINANCIERS***

ETABLISSEMENTS DE CREDIT OU PRETEUR	TAUX (Teg)	ECHEANCES		CREDIT CONSENTI	REMBOURSEMENTS DE L'EXERCICE		DETTE VIVANTE	REMBOURSEMENT DE LA DETTE VIVANTE		
		PREMIERE	DERNIERE		ANTERIEURS	DE L'EXERCICE		A MOINS UN AN	DE 1 A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
<b>A UN AN MAXIMUM A L'ORIGINE</b>										
<u>INTERETS COURUS</u> sur découverts sur emprunts				323,31			323,31	323,31		
<u>DECOUVERTS BANCAIRES</u> BNP Commun				na			na	na		
				<b>323,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>323,31</b>	<b>323,31</b>	<b>0,00</b>	
<b>A PLUS D'UN AN A L'ORIGINE</b>										
02-BNP - Paribas (réhabilitation bâtiments)	3,850%	juin-10	mai-25	120 000,00	3 489,66	6 167,23	110 343,11	6 408,71	28 244,45	75 689,95
17-BNP Paribas (réhabilitation bâtiment)	3,847%	juin-10	mai-25	200 000,00	5 816,16	10 278,82	183 905,02	10 681,30	47 074,45	126 149,27
12-Banque Populaire (construction foyer imoc - 865 KF)	5,604%	nov-00	oct-15	131 868,40	76 987,91	10 182,32	44 698,17	10 762,04	33 936,13	0,00
				<b>451 868,40</b>	<b>86 293,73</b>	<b>26 628,37</b>	<b>338 946,30</b>	<b>27 852,05</b>	<b>109 255,03</b>	<b>201 839,22</b>
				<b>452 191,71</b>	<b>86 293,73</b>	<b>26 628,37</b>	<b>339 269,61</b>	<b>28 175,36</b>	<b>109 255,03</b>	<b>201 839,22</b>
			<b>TOTAL GENERAL</b>							

# COMPTES ANNUELS

(super consolidation)

Exercice comptable du : 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011

Durée : 12 mois

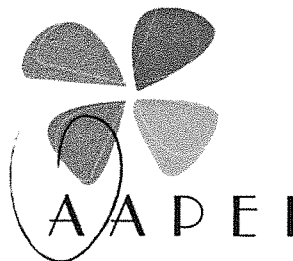
**A.A.P.E.I.**

114, rue de la Chalouère

49000 ANGERS

N° SIRET : 786 103 515 00379

Forme Juridique : Association



Association Angevine de Parents d'Enfants en situation de handicap  
Tél : 02.41.43.93.65 - Fax : 02 41.60.11.87 - Mail : [contact@aapei49.fr](mailto:contact@aapei49.fr)



***BILAN ET  
COMPTE DE RESULTAT  
SYNTHETIQUES***

## CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF

Dossier : 002CONSO - AAPEI CONSO + AVA + SYN - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec jou

Libellé	Montant brut 31/12/2011	Amort. et prov. 31/12/2011	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	52 046,66	25 988,19	26 058,47	32 898,55
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains	510 338,80	11 697,80	498 641,00	503 565,87
Constructions	10 304 809,06	3 561 468,73	6 743 340,33	6 869 962,97
Installations techniques, matériels et outillage	806 514,67	610 619,19	195 895,48	191 314,61
Autres immobilisations corporelles	1 589 113,93	1 145 934,83	443 179,10	415 472,04
Immobilisations corporelles en cours	326 359,56		326 359,56	70 996,37
<b>Immobilisations Financières :</b>				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 710,00		5 710,00	
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 499,36		2 499,36	2 654,36
<b>TOTAL I</b>	<b>13 597 392,04</b>	<b>5 355 708,74</b>	<b>8 241 683,30</b>	<b>8 086 864,77</b>
<b>Comptes de liaison (1)</b>				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours :</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>671,56</b>		<b>671,56</b>	<b>150,00</b>
<b>Créances (2) :</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	72 757,69	4 940,00	67 817,69	224 168,66
Autres créances	127 408,46		127 408,46	189 567,76
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>2 304 976,45</b>		<b>2 304 976,45</b>	<b>5 339 773,31</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>9 223 112,58</b>		<b>9 223 112,58</b>	<b>6 167 387,77</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>41 487,05</b>		<b>41 487,05</b>	<b>47 032,46</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>11 770 413,79</b>	<b>4 940,00</b>	<b>11 765 473,79</b>	<b>11 968 079,96</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices IV</b>				
<b>Primes de remboursement des obligations V</b>				
<b>Ecart de conversion (actif) VI</b>				
<b>TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)</b>	<b>25 367 805,83</b>	<b>5 360 648,74</b>	<b>20 007 157,09</b>	<b>20 054 944,73</b>
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : ..... Dont à plus d'un an : .....				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

**CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF**

Dossier : 002CONSO - AAPEI CONSO + AVA + SYN - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec jo

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>5 769 735,85</b>	<b>5 771 959,76</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise :</b>		
Dons et legs	546 084,36	471 002,97
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	1 379 498,33	1 379 498,33
<b>Réserves :</b>		
Excédents affectés à l'investissement	2 283 519,08	2 152 161,41
Réserves de compensation	1 016 038,12	559 423,57
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	1 131 889,63	1 352 430,34
Autres réserves	111 008,36	111 008,36
<b>Report à nouveau (gestion non contrôlée)</b>	<b>195 710,23</b>	<b>-80 701,70</b>
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs</b>	<b>-347 249,00</b>	<b>-347 249,00</b>
<b>Résultat sous contrôle de tiers financeurs</b>		
<b>Dépenses non opposables aux tiers financeurs</b>	<b>-62 793,18</b>	<b>-44 045,91</b>
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)</b>	<b>164 820,54</b>	<b>949 519,81</b>
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>	<b>805 107,80</b>	<b>839 075,66</b>
<b>Provisions réglementées :</b>	<b>19 647,27</b>	<b>19 647,27</b>
dont Couverture du besoin en fonds de roulement		
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	19 647,27	19 647,27
Droit des propriétaires		
<b>TOTAL I</b>	<b>13 013 017,39</b>	<b>13 133 730,87</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	<b>212 477,36</b>	<b>306 428,19</b>
<b>Provisions pour charges</b>	<b>66 863,46</b>	<b>129 787,31</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>298 183,02</b>	
<b>TOTAL III</b>	<b>577 523,84</b>	<b>436 215,50</b>
<b>DETTES (3)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 026 035,51	5 168 054,04
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs	8 011,95	1 251,40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	263 632,39	266 677,09
Dettes sociales et fiscales	1 030 788,59	989 200,23

**CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF**

Dossier : 002CONSO - AAPEI CONSO + AVA + SYN - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec jo

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	83 650,60	57 536,56
Autres dettes (5)	2 136,89	2 050,83
Produits constatés d'avance	2 359,93	228,21
<b>TOTAL IV</b>	<b>6 416 615,86</b>	<b>6 484 998,36</b>
<b>Ecart de conversion (passif) TOTAL V</b>		
<b>TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)</b>	<b>20 007 157,09</b>	<b>20 054 944,73</b>
(1) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : .....		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an : ..... Dont à moins d'un an : .....		
(5) Dont fonds des majeurs protégés : .....		

**CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES**

Dossier : 002CONSO - AAPEI CONSO + AVA + SYN - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec jour

CHARGES	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises Variation de stock	18 760,58	21 243,23
Achats de matières premières et fournitures Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	430 474,03	295 625,98
Services extérieurs et autres	2 258 596,40	2 180 088,13
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	622 858,84	589 726,82
- autres	39 240,50	34 915,00
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	5 849 054,87	5 379 935,41
- charges sociales	2 494 694,30	2 349 126,67
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	449 460,63	445 413,24
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	4 940,00	
- pour risques et charges d'exploitation	129 679,42	184 852,78
Autres charges	565 440,74	476 311,40
<b>TOTAL I</b>	<b>12 863 200,31</b>	<b>11 957 238,66</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	14 697,96	11 251,93
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL II</b>	<b>14 697,96</b>	<b>11 251,93</b>

**CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES**

Dossier : 002CONSO - AAPEI CONSO + AVA + SYN - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec jour

<b>CHARGES</b>	<b>Exercice 2011</b>	<b>Exercice 2010</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	11 635,39	5 892,00
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	701,62	4 108,08
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	75 081,39	10 767,65
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	298 183,02	
Impôts sur les sociétés		
<b>TOTAL III</b>	<b>385 601,42</b>	<b>20 767,73</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>13 263 499,69</b>	<b>11 989 258,32</b>
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>	<b>164 820,54</b>	<b>949 519,81</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>13 428 320,23</b>	<b>12 938 778,13</b>

**CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS**

Dossier : 002CONSO - AAPEI CONSO + AVA + SYN - Périodes de : 01/2011 à 12/2011 - Avec jour

PRODUITS	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	7 286,11	6 304,11
- divers	61 036,35	57 321,67
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée	300,00	
Dotations et produits de tarification	11 664 372,31	11 733 720,28
Subventions d'exploitations et participations	262 671,89	296 273,68
Reprises sur amortissements et provisions	287 750,07	97 417,70
Transferts de charges	2 016,00	
Autres produits	966 306,13	634 864,73
<b>TOTAL I</b>	<b>13 251 738,86</b>	<b>12 825 902,17</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	26 339,55	1 431,39
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	50 782,21	12 142,57
<b>TOTAL II</b>	<b>77 121,76</b>	<b>13 573,96</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	29 886,23	11 096,86
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	69 573,38	88 205,14
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
<b>TOTAL III</b>	<b>99 459,61</b>	<b>99 302,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>13 428 320,23</b>	<b>12 938 778,13</b>
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>13 428 320,23</b>	<b>12 938 778,13</b>

**ASSOCIATION ANGEVINE DE PARENTS  
D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

**A.A.P.E.I.**

*Association Loi 1901*

**114, rue de la Chalouère  
49100 ANGERS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- **Le Contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION ANGEVINE DE PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP – A.A.P.E.I. tels qu'ils sont joints au présent rapport**
- **La justification de nos appréciations**
- **Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

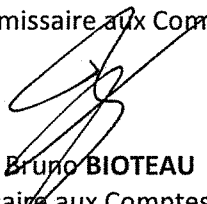
### III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données par le Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Angers, le 6 juin 2012

**SAS SOREX**  
Commissaire aux Comptes



**Bruno BIOTEAU**  
Commissaire aux Comptes Associé  
Mandataire Social

**ASSOCIATION ANGEVINE DE PARENTS  
D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

**A.A.P.E.I.**

*Association Loi 1901*

**114, rue de la Chalouère  
49100 ANGERS**

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLÉMENTÉES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation  
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

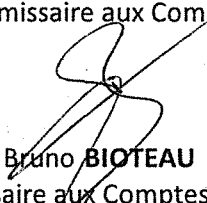
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce

Fait à Angers, le 6 juin 2012

**SAS SOREX**  
Commissaire aux Comptes

  
**Bruno BIOTEAU**  
Commissaire aux Comptes Associé  
Mandataire Social